



LA LETTRE DU MAIRE

Document consultable en ligne : www.sellessaintdenis.com

Selloises, Sellois, chers amis,

L'Autome nous apporte les premiers frimas. Je poursuis l'introduction de ces informations périodiques au rythme des saisons. J'espère que chacun s'organise sans trop de difficulté pour passer l'hiver qui vient.

LA BOUCHERIE/CHARCUTERIE

Le projet de réhabilitation de la Boucherie/Charcuterie a été conduit à son terme dans les conditions prévues. Madame et Monsieur POTEL ont ouvert leur magasin le 1^{er} novembre 2012. Cette réussite est due aux élus qui se sont investis sur ce projet, aux agents techniques et administratifs qui ont réalisé les tâches qui leur incombent, à l'Architecte Maître d'œuvre Cabinet BOITTE qui a conduit les travaux avec la rigueur nécessaire mais surtout aux diverses entreprises dont l'entreprise MEDJKANE qui ont mis les moyens adaptés pour permettre un achèvement des travaux dans les délais imposés ce qui n'avait rien d'évident début septembre 2012. En espérant que la population de Selles Saint Denis soit satisfaite, nous souhaitons bon vent à Mme et Mr François POTEL.

L'inauguration officielle de cette opération aura lieu le samedi 1^{er} décembre 2012 à 17h00 sous la présidence de M. Alain GUEYDAN Sous Préfet de Romorantin et en présence de nombreux élus.

PERSONNEL COMMUNAL

Nous pensons traverser une période de stabilité après plusieurs mouvements. Les événements de la vie en ont décidé autrement car Mme Christine HAMARD nous a quitté pour suivre son conjoint en Dordogne. Mme Manuella HAUTOIS en disponibilité pour convenances personnelles depuis un an a demandé à être réintégrée. Elle l'a été au poste laissé vacant par Mme Christine HAMARD.

LA FONTAINE PLACE DU MAIL

La Fontaine, place du Mail fonctionne à nouveau. Merci aux Services Techniques en espérant que la vétusté de certains composants ne nous créera pas trop de soucis.

LE COMMERCE A SELLES SAINT DENIS

La réouverture de la boucherie/charcuterie m'amène une fois de plus à attirer votre attention sur la relative fragilité de nos commerces locaux. Je sais que mon attitude n'est pas comprise de tous. Cependant je considère que le rôle d'un Maire est de se préoccuper de tout ce qui contribue à la vie de la commune et du village et au bien être des habitants. Mon souci est le maintien du commerce. La gestion de l'activité est l'affaire de l'exploitant ou du gérant et non la mienne. L'action des élus peut, bien entendu, tenter d'assurer la pérennité de nos commerces, mais c'est surtout la bonne volonté des commerçants comme celle de l'ensemble des habitants qui y parviendront. Merci à **tous** de faire le maximum.

AMENAGEMENT DES VOIRIES : RUE DE L'AULNE, RUE DE BOURGOGNE ET RUE DE PLAISANCE

L'étude confiée au cabinet URBA 37 se poursuit. Un point des travaux a été réalisé le ... Les premiers devis concernant les réseaux sont arrivés en Mairie.

LA PROPRIETE FONCIERE DE LA COMMUNE

Depuis quelques mois des évolutions se sont produites au niveau des éléments qui constituent la propriété foncière de la commune ; voici le point de ces changements :

- Achat de l'immeuble 7 place du Mail appartenant à Mme et M. POULIN Claude pour la boucherie/charcuterie
- Vente du 42 rue de l'Aulne à M. Cédric LONGEPE
- Achat de la parcelle cadastrée AE 227 appartenant à M. DESIRE pour terminer la clôture du stade.

SECURITE

Il faut que chacun soit conscient que dans un petit village tranquille comme le nôtre nous ne sommes pas à l'abri d'actes d'individus indécents comme des cambriolages. Nous sommes en contact permanent avec la Brigade de Gendarmerie de SALBRIS qui nous invite actuellement à recommander aux habitants d'être très vigilants **surtout de jour**. Quand vous quittez votre maison ou votre logement ne laissez rien ouvert et mettez bien à l'abri tout ce que vous avez de précieux. Une bande organisée sévit actuellement sur le Loir et Cher à proximité des sorties d'autoroutes et les individus qui la composent opèrent de jour et très rapidement.

ECLAIRAGE PUBLIC

En plus de l'étude d'amélioration déjà évoquée, le Conseil Municipal, dans le but de réaliser des économies d'énergie, examine la faisabilité d'une coupure quasi générale au cours de la nuit dans un laps de temps à définir.

LES MANIFESTATIONS A L'OCCASION DE LA FIN DE L'ANNEE 2012

Comme tous les ans les commerçants, le comité des Fêtes et la Municipalité vont s'efforcer de donner un caractère festif à cette période de l'année.

- Les illuminations de Noël seront mise en place dès le lundi 26 novembre 2012.
- La place du Mail sera décorée par le Comité des Fêtes avec la mise en place d'un char à partir du 3 décembre 2012
- La journée du Téléthon aura lieu le samedi 8 décembre 2012.
- La distribution du Petit Echo 2012 sera faite la dernière quinzaine de décembre 2012
- La confection des colis de Noël pour les Aînés sera réalisée le samedi 15 décembre 2012 et la distribution à domicile à partir du samedi 15 jusqu'au mercredi 19 décembre 2012.
- Le Marché de Noël sera organisé le samedi 22 décembre 2012.

CIRCULATION AUTOUR DE LA PLACE DU MAIL

La réglementation de la circulation autour de la place du mail va être modifiée. La voie longeant les commerces et habitations côté Auberge du Cheval Blanc, en plus de la circulation unique dans le sens rue de l'Eglise —> Chapelle St Genoulph, sera interdite aux véhicules de plus de 3T5. Cela veut dire que les livraisons et le ramassage des ordures ménagères devront se faire à partir de la D 724.

En vous souhaitant de bonnes Fêtes de fin d'année 2012, je vous remercie de l'intérêt que vous avez à lire « la lettre du Maire ».

Le Maire

Pierre MAURICE

